Trente-septième année. — N° 116. Un numéro : *dix centimes.* Samedi 18 Mai 1878.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

ABONNEMENT.

Saumur :

Un an. . . . . 30 fr.
Six mois 16
Trois mois 8

Poste :

Un an. . . . . 35 fr.
Six mois 18
Trois mois 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33 ;
A. EWIG, Rue Fléchier, 2.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. . . . 20 c.
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et Cie, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

17 Mai 1878.

On a voulu nier que l'attentat contre l'empereur Guillaume ne fût le résultat d'une conspiration socialiste ; mais voilà l'empereur lui-même qui est tout à fait convaincu du contraire. Sa réponse aux félicitations des membres de son cabinet est très-digne d'attention. Il engage ses ministres à ne pas « prendre ces choses-là à la légère, » mais à en faire le sujet de graves méditations. L'empereur d'Allemagne se souvient de 1848, de ses prévisions à cette époque, et juge plus nécessaires que jamais les sollicitudes du gouvernement pour que « les événements » révolutionnaires ne prennent pas le des- » sus. » Il demande que chacun de ses ministres, dans la sphère de ses attributions, travaille à la préservation sociale. Enfin il déclare qu'AVANT TOUTE CHOSE, « il est essen- » tiel que le peuple ne perde pas le senti- » ment religieux. »

Il est à croire que ces paroles de l'empereur Guillaume ne rencontreront pas chez nos républicains l'accueil gracieux qu'ils ont coutume de faire à tout ce qui leur vient de Berlin, mais elles ne produiront pas moins une grande impression en Europe. Pendant que le prince de Galles donne des poignées de main à M. Gambetta, les souverains de la Russie et de l'Autriche, à ce que l'on assure, parlent de la Révolution avec inquiétude, et l'empereur d'Allemagne s'exprime en des termes qui font réfléchir : son langage suppose qu'il a réfléchi lui-même. Le crime du ferblantier socialiste est une leçon. Sans remonter bien haut, si Guillaume veut repasser la politique suivie dans ses Etats et au dehors depuis cinq ans, il sera aujourd'hui en mesure d'en apprécier le caractère et les conséquences.

L'attaque contre l'Eglise catholique dans l'empire germanique n'a pas profité aux idées générales d'ordre et d'autorité, et la protection prussienne accordée à la Révolution chez nous et ailleurs a singulièrement accru les détestables éléments déchaînés sur le monde. L'erreur de M. de Bismark a été de croire que le canon suffit à tout et que les forces morales n'existent pas ; il s'est trompé aussi en pensant qu'il n'avait rien à craindre du feu entretenu en dehors de ses frontières. Il a été souvent question depuis deux ans de « localiser la guerre. » Il en est une qu'on ne « localisera » jamais, c'est la guerre aux idées religieuses et sociales. Elle frappe des coups dont le retentissement se prolonge au milieu de tous les peuples ; il n'est pas un Etat qui ne les ressente, surtout en ce temps où tout est si rapide et si universel.

La Providence tire le bien du mal. On a vu les chefs des empires et aussi les hommes d'Etat se réveiller au bruit des explosions. 1848 ne fut pas un tonnerre inutile. Les menaces sont grandes en attendant les grandes secousses, et la lumière ne manque pas aux hommes de bonne volonté. Ceux qui président aux destinées des nations n'ont qu'à regarder et à écouter autour d'eux pour comprendre où est le devoir. Puisque l'empereur Guillaume tient à ses ministres le langage d'un homme averti par la foudre, M. de Bismark ferait bien de se rapprocher du Saint-Siége plus que de la franc-maçonnerie, et de ne pas considérer la Révolution comme un atout dans son jeu. Le chancelier aura d'ailleurs à tenir compte des paroles impériales du 12 mai qui ont été prononcées avec gravité et tristesse.

Chronique générale.

On sait que l'extrême gauche a fait à la Chambre la proposition de loi suivante :

« Article unique. — Une commission de vingt-deux membres sera nommée à l'effet de rechercher quel est le chiffre réel, sinon absolument exact, du moins approximatif de la fortune de la France. »

Voici les moyens d'exécution que les auteurs de ce projet conseillent à la Chambre d'employer :

« Nous avons déjà eu l'honneur d'exposer à la Chambre *un plan d'enquête* qui nous donnerait une connaissance suffisante, exacte, *du total de la fortune en France ;* nous allons, à titre de renseignement, car la commission nommée par la Chambre serait *libre évidemment de prendre les mesures qu'elle voudrait,* reproduire les quatre points principaux de *ce plan,* qui, d'ailleurs, n'est pas de nous, mais d'un ingénieur expérimenté, M. Sciama.

» 1° Un travail de statistique dans les bureaux de l'enregistrement *établissant la valeur de chacune des propriétés du territoire* ressortissant au bureau, complété par le collationnement des états ainsi dressés avec les matrices cadastrales des communes, de façon à bien comprendre dans ledit état tous les numéros cadastraux de chaque commune et à les rapporter exactement à leurs propriétaires respectifs, suffira à préciser le total de la valeur immobilière (biens fonds ou constructions) de la France, en la distribuant entre les divers propriétaires, et *par suite l'impôt dû par chacun ;*

» Un autre travail de statistique aux bureaux d'hypothèques donnera le montant de la créance hypothécaire de la France et la part à payer par les porteurs dans les impôts établis sur les propriétés engagées ;

» 3° Un troisième travail de statistique aux siéges des compagnies anonymes ou en nom collectif, aux bureaux du Trésor, aux bureaux des maisons de change chargées de payer les arrérages des emprunts étrangers, apprendra la valeur totale des titres mobiliers entrant dans la fortune de chacun ;

» 4° Enfin, un relevé aux siéges des compagnies d'assurances des valeurs ou meubles, objets d'art et marchandises assurés, constituera un dernier rôle où chacun se trouvera inscrit pour le montant des meubles, objets d'art, marchandises qu'il détient, etc.

» Nous espérons que la Chambre jugera que ce travail ne présente aucune difficulté insurmontable, et qu'elle voudra bien nommer une commission chargée de mener à bien cette enquête sur le montant de la fortune publique, préliminaire indispensable d'une réforme sérieuse de notre système économique et financier. »

Cette proposition est présentée par MM. Talandier, Jules Maigne, Vernhes, Eugène Farcy, Barodet, Benjamin Raspail, Favand, Dethou, Turigny, Louis Blanc, Madier-Montjau, députés.

***

LE CENTENAIRE DE VOLTAIRE.

Mgr Dupanloup vient de publier, sous forme de lettre à MM. les membres du conseil municipal de Paris, un nouvel écrit sur le centenaire de Voltaire.

— A Lille, un comité s'est formé pour proposer à la signature des catholiques une protestation collective contre le centenaire de Voltaire. Après avoir énuméré les faits qui donnent à la fête projetée le caractère d'une insulte publique à la France, au peuple, à la religion catholique et à Dieu même, le document termine ainsi :

« Nous protestons devant les hommes, pour que notre parole, s'il en est temps encore, leur montre où les engage la propagande impie qui leur demande pour Voltaire des hommages et de l'argent.

» Nous protestons devant l'histoire et la postérité, pour qu'elle ne confonde pas avec la France catholique une minorité malsaine et délirante, en révolte contre la raison et contre la religion.

» Nous protestons devant Dieu pour que cette protestation porte jusqu'à son cœur une consolation, faisant monter l'hommage plus haut que le blasphème, et plaçant, s'il se peut, la réparation au-dessus de l'offense.

» Notre protestation sera donc aussi une prière.

» Nous prierons pour les trompés afin que leurs yeux s'ouvrent à la vraie lumière. Nous prierons pour les trompeurs afin qu'ils

---

1

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

UNE PEAU DE LION

Nous venions de débarquer en Algérie, moi pour forer des puits artésiens, et mon compagnon de voyage pour me regarder faire, et pour flâner à droite et à gauche.

Camboulive, mon compagnon de voyage, parlait volontiers par axiomes. Pendant la traversée, il m'avait répété à plusieurs reprises :

— Mon bon, de même qu'on ne va pas à Rome sans en rapporter un petit morceau du Colysée, on ne va pas en Algérie sans en rapporter une peau de lion. Cela va de soi ; c'est classique.

— Il y aurait beaucoup à dire, objectai-je, sur cette manie britannique de voyager le marteau à la main et d'écorner les monuments, sous prétexte de rapporter des souvenirs de voyage. Mais c'est un point que je ne veux pas discuter avec toi. Nous perdrions notre temps et nos paroles ; car tu conserverais ton opinion et moi la mienne, comme toujours. Mais je te concède la peau de lion ; et puisque, paraît-il, tu es devenu capitaliste depuis peu, tu pourras acheter une peau de lion dans le premier bazar venu.

— Acheter une peau de lion dans un bazar ! me dit-il avec un souverain mépris. A-t-on jamais entendu parler d'une chose pareille ? C'est comme si on allait acheter un morceau du Colysée dans la boutique d'un juif du Ghetto.

— Voudrais-tu dire par hasard ?...

— Oui, je veux dire, mais pas par hasard, que j'entends cueillir ma peau de lion sur le lion lui-même, comme j'ai récolté mon petit fragment du Colysée sur le Colysée en personne.

Je voulus lui représenter qu'il n'était pas chasseur et qu'il était tireur médiocre, comme il l'avait suffisamment prouvé au tir aux pigeons de Monaco, devant une galerie qui se pâmait de rire.

Camboulive ne me laissa pas achever, et me coupa la parole avec son impétuosité habituelle pour me déclarer qu'il n'est pas besoin d'être grand chasseur pour se poster à l'affût ; qu'un lion est plus gros qu'un pigeon ; que le tout est de n'avoir pas peur. Dieu merci ! il n'avait pas pas peur ; tout ce qu'il demandait, c'était de se trouver nez à nez avec un lion, la crosse de son fusil à l'épaule !

— Dans un bazar ! reprit-il avec un redoublement d'indignation. J'ai promis une peau de lion à mon oncle le colonel ; mais quand même je lui apporterais la peau d'un lion antédiluvien, il me mettrait à la porte par les épaules, si je venais lui dire que je l'ai achetée dans un bazar ! Tu ne connais pas mon oncle ; tu ne me connais pas moi-même. Une peau conquise en rase campagne, ou pas de peau du tout ! voilà mon dernier mot. Tron de l'air ! tu me ferais jurer ; mais patience, qui vivra verra.

Hélas ! les lions se font rares ; j'avais percé je ne sais combien de puits artésiens, Camboulive avait maudit je ne sais combien de fois son étoile ; mais nous n'avions pas entendu parler du moindre petit lion, fût-il aussi chétif qu'un caniche ou qu'un roquet. Camboulive en perdait le boire et le manger.

Cependant, un beau jour, à l'improviste, nos Arabes vinrent nous dire que le « seigneur à la grosse tête » avait été signalé dans le voisinage.

— Sûr ?... demanda Camboulive au comble de l'exaltation.

— Si sûr, qu'il a tué un bœuf et l'a dévoré à moitié.

— Où ? où ?

— Dans un ravin, à une heure de chemin d'ici ; ses traces sont encore fraîches à la marge d'un petit ruisseau.

— Qu'on me le montre ! qu'on me le montre ! s'écria Camboulive en courant à sa panoplie, et en s'armant de trois carabines à la fois.

Il fallut essayer de le calmer ; mais il ne se calma que quand on lui promit de mettre un de ces quatre matins le lion au bout de son fusil.

Mais voilà que pendant plusieurs jours il ne fut plus question du seigneur à la grosse tête. Camboulive était retombé dans un morne désespoir.

— Le lâche a eu peur ! s'écriait-il dans des accès de fureur tragique ; le lâche a eu peur de Camboulive. Le pleutre tient à sa peau, une méchante peau de cent francs peut-être. Eh ! je te la payerai s'il le faut, ta peau, mais montre-toi seulement ; je te promets que tu ne souffriras pas longtemps.

Nos compagnons arabes souriaient silencieusement, et échangeaient entre eux des regards passablement narquois. Au fait, pourquoi souriaient-ils ? pourquoi échangeaient-ils des regards d'augures ? Je ne saurais le dire. Peut-être ces hommes laconiques trouvaient-ils la douleur de Camboulive un peu verbeuse. Mais, comme dit l'autre, chacun est de son pays, et n'en peut mais ; or, Camboulive était de Marseille.

Un jour, après une excursion, nous revenions tous les deux au campement, au petit pas de nos chevaux. Camboulive avait momentanément oublié son lion ; il était très-gai, et moi aussi.

Tout à coup, nos chevaux dressèrent les oreilles et s'arrêtèrent brusquement. Il y eut un grand bruit de broussailles froissées et de gaulis qui se

reculent devant l'énormité de leur crime. Nous prierons pour la France; nous demanderons au ciel que le châtiment de cet attentat ne retombe pas sur sa tête et que la justice de Dieu, trop longtemps provoquée, ne nous ramène pas aux jours de sanglant souvenir où l'apothéose de Voltaire servit de prélude à l'apothéose de Marat. »

Une amende honorable, dont le texte a reçu l'imprimatur de S. Em. le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, est proposée aux fidèles.

— Ceux qui ont inventé le centenaire de Voltaire voudraient avoir le concours de l'armée pour le jour de la cérémonie où l'on fêtera l'ami du roi de Prusse. Mais M. le ministre de la guerre, qui n'entend pas faire jouer à l'armée un rôle dérisoire, a déjà refusé ce concours.

— Plusieurs journaux publient la note suivante :

« On attribue à des députés catholiques de la droite l'intention formelle d'organiser une contre-manifestation à la manifestation du 30 mai pour Voltaire.

» Le rendez-vous serait pris au jardin des Tuileries. Départ du pied de la statue de Jeanne d'Arc.

» On porterait des oriflammes sur lesquelles seraient reproduites les déclarations anti-françaises et anti-démocratiques du patriarche de Ferney.

» Le gouvernement se poserait la question s'il ne doit pas empêcher à la fois la manifestation et la contre-manifestation. »

*
* *

L'*Echo de la Dordogne* annonce qu'il se signe, dans l'arrondissement de Ribérac, une adresse à M. de Fourtou, l'engageant à ne pas défendre son élection devant la Chambre, « d'abord parce que son invalidation, ainsi que l'ont affirmé les commissaires enquêteurs qui se sont rendus dans le département, est décidée d'avance, et ensuite parce que, au prochain scrutin, M. de Fourtou aura 1,500 suffrages de plus que la dernière fois. »

*
* *

Le maréchal et la maréchale de Mac-Mahon ont envoyé 5,000 fr. pour les victimes de la rue Bérenger.

M. le ministre de l'intérieur, accompagné de son chef de cabinet, s'est rendu mercredi matin sur le lieu de la catastrophe. M. de Marcère, violemment ému de la scène de désastres qui se présentait sous ses yeux, a fait remettre une somme de 2,000 fr. au maire de l'arrondissement pour être immédiatement distribuée aux victimes les plus nécessiteuses qui ont échappé au sinistre.

*
* *

D'après le *Journal du Loiret*, les radicaux annoncent très-sérieusement que la gauche abolira temporairement l'inamovibilité de la magistrature, pour rendre plus facile la grande « épuration » qu'ils réclament; cette épuration faite, c'est-à-dire la magistrature transformée en un corps républicain, on rétablirait l'inamovibilité.

Il est inutile de dire qu'au ministère de la justice ce projet est traité comme il le mérite.

*
* *

D'après une nouvelle qui court à Rome dans le monde diplomatique, l'agent politique de l'Italie à Tunis, M. Pinna, aurait informé son gouvernement que l'Angleterre excite la France à occuper la Tunisie.

*
* *

Une polémique assez vive s'est élevée entre le prince Napoléon, le duc de Grammont et le général Turr sur les auteurs de la guerre de 1870, et elle menace de se changer en un incident de la plus haute gravité.

On préparerait, avec plusieurs pièces authentiques fournies par un des hauts personnages de 1870, une nouvelle publication qui ne serait rien moins qu'une mise en accusation du duc de Grammont.

LA MARINE A L'EXPOSITION.

Les hangars qui couvrent les chemins de halage, au bas du quai d'Orsay, sont destinés aux pompes, aux agrès de marine, appareils de sauvetage, etc., etc.

Dans les bâtiments des appareils de marine, nous remarquons une pompe à vapeur de M. Victor Herbaut, de Douai; des descenseurs de M. A. Duranty, de Saint-Ouen, et de M. A. Gaillardon, de Meaux; un canot de sauvetage destiné à armer la station de Saint-Marc, à l'embouchure de la Loire (cette embarcation est offerte à la Société centrale des naufragés par M. Foucher, ancien notaire, et par Mme Foucher).

Nous trouvons également là le nataleur Gosselin. Ce nataleur est un costume de bains et de sauvetage dans lequel circule un tube en caoutchouc muni d'une embouchure se trouvant à proximité de la bouche, ce qui permet d'introduire l'air dans le nataleur en toutes circonstances, pour soutenir la personne sur l'eau aussi longtemps qu'elle le désire.

Le grand avantage de ce costume est qu'il peut être porté sur ou sous les vêtements; de sorte qu'en cas d'accident, dans une traversée, on peut insuffler en quelques secondes la quantité d'air nécessaire pour être à l'abri de tout danger. Grâce à ce costume, un nageur peut aller, sans aucun risque, prendre au fond de l'eau une personne déjà submergée, et, après l'avoir ramenée à la surface, introduire l'air nécessaire dans le nataleur pour se protéger contre les mouvements désordonnés et inconscients de la personne qu'il veut sauver. Car, par la disposition du caoutchouc, le nageur est absolument libre de ses mouvements dans l'eau. Il peut se tenir debout, sur le ventre ou sur le dos, sans aucune difficulté. Avec ce costume, la natation devient tellement facile, qu'il est impossible de ne pas savoir nager après quelques bains. Une expérience publique sera faite prochainement.

C'est là que sera réunie la plus intéressante collection de bouées de toutes les dimensions et résistances, les phares, les appareils plongeurs, les scaphandres, tous les systèmes de travaux et éclairages sous-marins, etc., etc.

Ces choses utiles n'effacent pas les objets d'agrément parmi lesquels nous constatons l'établissement d'une grenouillère par M. Seurin, de Croissy, près Chatou; et les embarcations de plaisance de M. Tellier, quai de la Râpée.

L'ingénieur Bazin termine son intéressante collection d'outils et appareils, parmi lesquels nous remarquons, avec de nouveaux perfectionnements, son métier à filer le fil de caret destiné au commettage des cordages de marine. Ce métier, construit par la maison Walcker, de Lille, réserve, paraît-il, d'intéressantes surprises aux gens du métier.

Les plans en relief, les dessins, les exécutions miniatures des ports et navires, constitueront assurément un attrait des plus intéressants dans cette galerie. Nous y trouvons déjà le port de Cherbourg et ses environs, et les paquebots de la Compagnie transatlantique. Les chaudières et machines du vaisseau *Le Tonnant*, force 1,620 chevaux, sorties des ateliers d'Indret (Loire-Inférieure), en voie d'installation, permettront d'intéressantes remarques et études sur ces puissants agents des mers.

A la suite de ce hangar, au pied du pont d'Iéna, l'on installe en ce moment une grue en trépied de proportions formidables.

Etranger.

L'évacuation de Choumla, télégraphie-t-on de Péra, paraît retardée. Les Russes construisent, aux environs de San-Stefano, de forts retranchements qui sont armés de nouveaux canons Krupp récemment arrivés. D'après des lettres d'Andrinople, les insurgés musulmans, dans les montagnes de Rhodope, renforcés par de nombreux Albanais, ont eu de nouveaux engagements avec les Russes. La commission d'apaisement russo-turque n'a encore obtenu aucun résultat. L'état sanitaire s'aggrave toujours à Andrinople et à Philippopolis.

L'ATTENTAT DE BERLIN.

D'après les journaux du matin, le chancelier de l'empire aurait adressé de Friedrichsruhe, aux membres du cabinet de Berlin, une communication dans laquelle il les invite, de sa propre initiative, à s'occuper des mesures que pourrait provoquer l'attentat commis par Hœdel sur la personne de l'Empereur.

Berlin, 15 mai.

Un photographe a déposé qu'il y a huit jours Hœdel, se faisant photographier chez lui, aurait dit :

« Gardez bien ma binette (*sic*); vous ferez de bonnes affaires avec; dans huit jours je ferai un mort, et ça sera comme un éclair à travers le monde entier. »

L'instruction est terminée en ce qui touche la culpabilité de l'assassin; la déposition de la grande-duchesse de Bade, dont le procès-verbal a été dressé au palais royal, sera probablement la plus décisive, car elle a vu Hœdel viser et tirer.

On continue à rechercher s'il n'y aurait pas des complices; il est probable qu'il n'y en a pas. De même que Hœdel se dit anarchiste, il donne l'impression d'un être insociable, excentrique, atteint de la manie d'Erostrate.

Son langage est celui d'un cynique ou plutôt d'une canaille vulgaire. Il ricane pendant l'interrogatoire; il injurie les témoins et répond lui-même avec une effronterie narquoise ou d'un air de bêtise calculée.

Une lettre qu'il avait écrite à un journal libéral de Leipzig contre les aristocrates du socialisme qui l'expulsaient de leur secte est rédigée avec une malice singulière.

Catastrophe de la rue Béranger

A PARIS.

Les travaux de sauvetage et de déblaiement ont continué pendant la journée de mercredi, pendant la nuit et toute la journée d'hier. Mais il faut aller lentement et avec les plus grandes précautions, car on a à redouter les éboulements des maisons nos 20 et 24. On s'est occupé de les étançonner avec d'énormes madriers qui ne nécessitent pas moins de vingt hommes pour les manœuvrer.

M. Albert Gigot, M. le général Filippi, commandant la place, M. le général Aymard, gouverneur de Paris, se sont rendus rue Béranger. On avait fait courir le bruit d'une blessure grave reçue par M. le préfet de police. Il a été simplement contusionné par le choc d'une pierre mal équilibrée et brûlé par une goutte de résine tombée d'une torche.

A trois heures et demie, le maréchal de Mac-Mahon, accompagné du général Broye, est venu visiter le lieu du sinistre. Le Maréchal était en tenue de ville. MM. de Marcère, Albert Gigot, Ansart, Paillard, les capitaines Bogin et de France, des sapeurs-pompiers, l'ont reçu et l'ont accompagné depuis la rue du Temple jusqu'à la maison écroulée. Le Maréchal est monté au premier étage de la maison n° 19, et de là il s'est fait expliquer l'événement et ses causes. Il a interrogé le concierge de cette maison, le malheureux dont les yeux ont été complétement brûlés, et celui de la maison n° 24, sur les émotions qu'ils avaient ressenties au moment de l'explosion.

La recherche des cadavres sera lente; comme nous le disions hier, on n'a encore découvert que sept cadavres.

Vers onze heures du soir, les maisons nos 20 et 24 ont été suffisamment étayées pour qu'on puisse commencer à enlever les décombres.

A minuit on a découvert un cadavre de femme, la tête et les mains absolument broyées, elle était couchée sur le ventre à demi-vêtue. Elle avait à l'un des bras un

---

brisaient sous un choc impétueux. J'eus peur un instant, et je suppose que je dus pâlir. Évidemment je dus pâlir, car je remarquai que Camboulive pâlisssait affreusement, et Camboulive est plus brave que moi. Si j'étais bien sûr de moi, j'affirmerais même qu'il trembla. Après tout, dans un moment de surprise, on n'est pas toujours maître de ses nerfs, et la chair et le sang sont faibles et prompts à s'émouvoir. Une douzaine de sangliers affolés passèrent comme une trombe, et...

Et ce fut tout; personne ne les poursuivait.

Camboulive se mit à rire, d'un rire un peu nerveux, du moins à ce qu'il me sembla, et s'égaya fort aux dépens de ces sangliers imbéciles qui fuyaient sans raison, comme le chien de Jean de Nivelle.

Tout en plaisantant sur la peur que les sangliers avaient faite à nos chevaux (pas à nous, bien entendu), nous arrivâmes à la lisière du petit bois que nous traversions depuis une heure.

Sans savoir pourquoi, je respirai plus librement, et je me tournai du côté de Camboulive pour savoir si le grand air et le grand jour produisaient sur lui le même effet.

Camboulive s'était arrêté tout court au beau milieu d'une plaisanterie; il était comme pétrifié, les regards obstinément fixés à droite.

A une petite distance (oh! qu'elle me parut petite!) sur un piédestal de roche dure qui s'élevait au-dessus du sable de la plaine, un lion (notre lion) se tenait couché, le mufle appuyé sur les pattes de devant. Il avait les yeux à moitié clos, comme s'il sommeillait.

Au bruit du pas de nos chevaux, il ouvrit les yeux (qu'ils étaient grands et clairs!) et se mit à nous regarder fixement.

Si je n'étais pas aussi sûr que je le suis du courage de Camboulive, j'oserais insinuer qu'il murmura d'une voix rauque :

— C'est si gros que cela, un lion! Sainte Vierge! qu'allons-nous devenir?

Mais comme je suis aussi sûr de son courage que je le suis peu du mien, j'aime mieux croire que mon imagination troublée me fit percevoir des paroles que Camboulive n'avait pas prononcées, qu'il n'avait pas pu prononcer.

Son cheval sans doute était plus peureux que le mien, car tout en continuant de marcher au petit pas et en tremblant, il obliqua à gauche, et se trouva séparé du lion par le mien.

Cependant nous filions tout doucement, n'osant lâcher la bride à nos chevaux de peur de faire naître dans la tête du lion l'idée de nous donner la chasse.

Camboulive, par égard pour moi sans doute, ne fit pas feu sur le lion, et je lui en sus grand gré; car s'il l'avait seulement blessé au lieu de le tuer roide, c'est sur moi tout naturellement que le lion aurait sauté.

Horreur! le lion se lève.

Est-ce parce que sa silhouette se détache sur le fond clair du ciel? mais ce lion me semble monstrueux. Il s'étire, c'est sans doute qu'il veut s'élancer; il ouvre la gueule, il a faim; non, il bâille, sa majesté s'ennuie. Il tourne sur lui-même comme pour se faire mieux voir, et il semble nous dire :

— Voilà ma peau; n'est-ce pas qu'elle est belle? Elle est à vous : il suffit de venir la « cueillir. »

Comme nous ne nous empressions pas d'aller « cueillir » sa royale peau, sa majesté s'impatienta, et finit par s'en aller tranquillement à ses affaires. Par bonheur, ses affaires, ce jour-là, ne l'appelaient pas de notre côté.

Quand le lion fut hors de vue, nous fîmes un temps de galop, sans rien dire. Dès que nous fûmes à portée du campement, Camboulive se retourna sur sa selle, étendit son poing dans la direction où le lion avait disparu, et l'appela triple lâche, épithète qui me parut, sur l'heure, souverainement imméritée.

— Ah! s'écria-t-il, si j'avais été prévenu d'avance, si j'avais été aussi sûr de mes amorces que je le suis de mon coup d'œil et de mon sang-froid, tu n'aurais déjà plus ta peau sur les épaules; mais tu ne perds rien pour attendre. Une si belle peau!

— Il est vrai, lui répondis-je, que ce lion était très-beau sur son rocher. Quel magnifique modèle pour un presse-papier artistique! C'est dommage que Barye n'ait pas été à notre place pour le dessiner, ou Gérard pour l'abattre.

Camboulive devint rouge comme un coq, et me répondit d'un ton de dignité offensée :

— Regrette Barye tant que tu voudras; mais que vient faire Gérard dans ta phrase? Ne suis-je pas là pour abattre cette bête... à la prochaine occasion?

Radouci par l'hommage qu'il venait de décerner à sa propre valeur, il me demanda, en souriant avec bonté, si je n'avais pas eu un peu peur.

— Je l'avoue, répondis-je pour rendre hommage à la vérité.

Il se mit à siffloter, se redressa sur sa selle, et, sans nul doute, dans son for intérieur, me prit en souveraine pitié.

De retour au campement, il me plaisanta sur mes terreurs; il plaisanta même nos Arabes qui trouvaient ma peur toute naturelle. Mais il n'est pas donné au premier venu d'être un héros.

(*A suivre.*)

fort porte-bonheur en or. Elle a été reconnue pour une femme de la rue du Temple, qui était venue acheter du vin chez le marchand de vin du n° 22.

A deux heures, on a mis à jour un pied; le cadavre a dû être dégagé hier.

D'après les renseignements du propriétaire, M. Guinet, avocat, 40, Faubourg-Montmartre, la maison était habitée par 92 personnes. Beaucoup heureusement étaient sorties.

Les causes de cette épouvantable catastrophe sont encore à découvrir. Le parquet s'est transporté sur les lieux. Des hommes compétents ont déclaré au juge d'instruction que ce doit être non du fulminate, mais du picrate de potasse qui a occasionné l'explosion. Le magasin de M. Blanchon n'était qu'un dépôt: tous les samedis le fabricant y envoyait la quantité d'amorces suffisantes pour les commandes de la semaine.

M. Mathieu, le gérant de M. Blanchon, estime à 800 grosses la quantité d'amorces en dépôt au moment de l'explosion. Ces amorces sont enfermées au nombre de 50 dans une petite boîte en carton. On forme ensuite des rouleaux de douze boîtes, puis on réunit ensuite douze rouleaux de 12 boîtes chacun pour en faire une grosse.

On dit que l'explosion aurait été causée par l'imprudence de la bonne de M. Mathieu, qui serait descendue avec une lampe à pétrole à la cave, et que c'est précisément à ce moment qu'a eu lieu l'explosion.

Jeudi, 2 heures.— La circulation est complétement interrompue dans la rue Béranger; on ne laisse approcher personne du lieu du sinistre, car on redoute un éboulement; ce matin, un pan de mur est tombé, une corniche menace de s'écroule.

On aperçoit les pieds de deux cadavres, mais on n'a pas encore pu les dégager.

On est certain que Mme Mathieu et sa bonne sont sous les décombres.

Le nombre des victimes de l'explosion de la rue Béranger, actuellement connu, est de 27; on ne compte pas les personnes blessées légèrement; on suppose qu'il y a encore 17 cadavres sous les décombres.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les réservistes des classes de 1869 et 1871, incorporés aux 20e et 33e d'artillerie, sont arrivés à Poitiers.

Ils sont au nombre de 3,000, appartenant aux départements de la Vienne, des Deux-Sèvres, d'Indre-et-Loire, de l'Indre et de Maine-et-Loire.

La commission du Sénat chargée d'examiner le projet de M. Freycinet relatif à la création des chemins de fer d'intérêt local, a adopté à l'unanimité les deux principes suivants qui en forment la base:

1° La substitution de l'autorisation législative à l'autorisation du conseil d'Etat pour la déclaration d'utilité publique d'intérêt local;

2° La substitution de la subvention pour garanties d'intérêt en annuités à la subvention en capital.

La même commission a entendu mardi le ministre des finances. M. Léon Say lui a expliqué en détail le mécanisme financier du projet portant création d'une dette amortissable par annuités pour le rachat des chemins de fer de la Vendée, projet récemment adopté.

La commission s'est prononcée en faveur de ce projet. Elle a nommé M. Varroy rapporteur.

Nous lisons dans la *Patrie:*

Il est question d'annexer des *écoles manuelles d'apprentissage* aux écoles primaires, dans les communes où le conseil municipal jugera la mesure opportune.

Une commission spéciale de la Chambre des députés étudie en ce moment cette combinaison, à laquelle le gouvernement paraît devoir se montrer favorable. Toutefois, le ministre de l'instruction publique élève des objections contre un des délais du projet: celui tendant à confier au conseil municipal seul le soin de choisir et de révoquer les « ouvriers instructeurs. »

Une pareille clause se trouve, en effet, en contradiction formelle avec le principe qui attribue au pouvoir exécutif ou à ses représentants le droit de nommer les maîtres de nos différentes écoles publiques.

Dans le cas où les ressources communales seraient insuffisantes pour faire face aux dépenses nécessitées par la création et le fonctionnement des classes manuelles d'apprentissage, l'Etat aurait à supporter le déficit résultant de cette installation.

Un crédit spécial d'un million devra être inscrit tous les ans pour cet objet, au compte du ministre de l'instruction publique.

Courses de Poitiers. — Nous rappelons qu'à l'occasion des courses de Poitiers qui auront lieu dimanche prochain 19 mai, il sera délivré ce même jour, à Saumur, gare de la Vendée, des billets aller et retour réduits de 40 0/0, valables jusqu'au premier train partant de Poitiers le lendemain lundi 20 mai, à 5 heures 50 du matin.

On ne se souvient pas, dit l'*Union bretonne,* d'une pêche d'aloses aussi abondante que celle de cette année. Depuis quelques jours, cet excellent poisson est à vil prix.

Un négociant de Nantes, à l'occasion de l'Exposition universelle, adresse à l'*Espérance du peuple* les réflexions suivantes que pourront partager les commerçants de toute la province:

« Nantes, 10 mai 1878.

» Monsieur le Directeur,

» Permettez-moi d'emprunter les colonnes de votre journal, pour dire ma pensée sur l'Exposition universelle.

» C'est une bien belle chose, assurément, qu'une Exposition, mais que cela coûte cher!...

» Les millions courent après les millions, c'est *Pelion* et *Ossa,* pour ne pas dire *Charybde* et *Scylla,* entassés ou engloutis sur un seul point (sans grand profit pour l'avenir), d'où sortiront des palais enchantés, qui, le lendemain des couronnes, tomberont comme des châteaux de cartes. Tel sera le sort de ces constructions bizarres, sans grandeur, sans style, pleines des afféteries et des colifichets de notre époque, élevées à la hâte et qui disparaîtront plus vite, sans laisser de regrets.

» C'est *bel* et *bien* de convier tous les peuples à Paris; d'appeler tous les provinciaux à venir juger tant de merveilles; mais à quelles conditions et à quel prix!

» Le Parisien veut héberger le monde entier, courtiser les rois, les shahs, les princes et tous les nababs, leur faire les honneurs de ses palais, de ses théâtres, donner des fêtes, des revues, des courses, pavoiser ses maisons, ses hôtels et illuminer ses monuments, tout cela pour rien, GRATIS *pro republicâ,* sans aucune pensée de lucre ou de petits gains, pour le plaisir de les recevoir et de les humilier en leur montrant la grandeur et la prospérité de la République.

» Et pendant que ses boutiques et ses restaurants s'empliront, qu'un nombre infini d'acheteurs paieront à haut prix des fantaisies parisiennes, des plaisirs malsains, des marchandises et des modes de l'*Exposition,* nous, pauvres marchands de la province, délaissés derrière nos rayons ou debout devant nos comptoirs déserts, nous serons condamnés à rester tristement dans nos magasins, sans clients, sans chalands, sans acheteurs, et on ose encore nous demander compte de notre tristesse et de notre froideur!

» L'année prochaine, nos marchandises invendues deviendront des rossignols, dont personne ne voudra. La mode changera, le commerce parisien imposera par ses commandes, ses journaux, ses commis-voyageurs, de nouveaux choix en tous genres, et pour nous, tout sera perte et pour eux double profit.

» Serons-nous pour cela dispensés de payer les impositions?

» Nous dégrèvera-t-on de nos patentes?

» Les propriétaires diminueront-ils nos prix de locations?

» Le gouvernement, si généreux pour les ministres, nous allouera-t-il une indemnité?

» Non, mille fois non. — On rira de notre abandon et de notre découragement.

» Pauvre province!... tu es le cœur et le bras de la France. — Tu as le patriotisme, le courage; tu as gardé ta vieille foi, tes traditions, tes bonnes mœurs; tu aimes la paix et la stabilité.

» Tu travailles, et la sueur coule de ton noble front, dans les sillons ou dans l'atelier.

» Tes produits, tes impôts, s'en vont au loin s'engloutir en de fastueux palais de pierres et de cartons, ou à des constructions de théâtre où la foule va s'entasser, et on te refuse ou te discute des subsides pour relever et réparer tes cathédrales.

» Tu fournis le pain, la viande, les vins les plus exquis, et tu n'as ni place au banquet, ni miette au budget.

» Pauvre province!... tout est pour Paris; pour Paris hôtelier, gargotier, vendant le vice, marchandant la vertu; pour Paris, si souvent pris de folie, tantôt levant le pavé révolutionnaire, tantôt fusillant les otages, tantôt pétrolant ses monuments.

» C'est bien triste à dire, mais, quoique nous fassions, il en sera ainsi.

» Nous aurons bien quelques clients qui ne nous quitteront pas, et à la confiance desquels nous saurons répondre; mais combien d'autres, cédant au courant, voudront rapporter un souvenir de l'Exposition et nous seront infidèles!

» Je vous demande pardon, Monsieur le Directeur, de vous écrire toutes nos doléances; vous les excuserez, parce que vous en comprenez la justesse.

» Veuillez bien, etc.

» *Un marchand de la ville de Nantes.* »

Nous ouvrons, avec plaisir, nos colonnes aux judicieuses observations qui nous sont adressées, ajoute l'*Espérance;* nous les approuvons en tous points et nous les croyons si opportunes, que nous ne pouvons mieux faire qu'inviter nos concitoyens à les méditer et à reconnaître que si nous avons un devoir à remplir, c'est celui de ne point délaisser les maisons de commerce, si renommées, de notre ville.

NIORT.

Le Conseil municipal de Niort a voté une somme de 2,400 fr. pour l'envoi d'une délégation ouvrière à l'Exposition universelle.

Il est probable que tous les ouvriers choisis évidemment par ledit Conseil seront connus plutôt pour leurs opinions républicaines que pour leur supériorité professionnelle.

— Un décret du Président de la République a approuvé la décision de l'administration municipale de Niort portant que la rue Royale s'appellera désormais *Rue Thiers.*

NANTES.

Avant-hier, dans l'après-midi, la fille D... a été conduite à l'Hôtel-Dieu. Mordue, il y a environ trois mois, par un petit chien, elle cassait et brisait tout dans sa chambre. On suppose qu'elle est atteinte d'hydrophobie.

Nous apprenons au dernier moment que cette jeune fille a succombé au milieu d'atroces souffrances.

Faits divers.

Au nombre des artistes dont les œuvres fixent particulièrement l'attention des visiteurs à l'Exposition universelle, signalons M. Yves-Marie Thomas, de Camlez (Côtes-du-Nord).

La vitrine n° 321, placée au centre du Champ-de-Mars, section de l'horlogerie, classe 26, est garnie de pièces de précision de la plus grande beauté.

Les principales sont: un Régulateur centenaire, réduit pour pendule de cheminée, marchant *mille jours* sans être remonté; une pendule marchant 400 jours, une sonnerie à râteau marchant un mois et en indiquant le quantième et le jour pour la remonter.

Cette dernière pièce, créée récemment par lui, lui a valu une médaille d'honneur avec diplôme, qui lui a été remise à la distribution solennelle de la chambre syndicale de l'horlogerie de Paris, chambre composée des horlogers les plus habiles et les plus riches de Paris.

Il est curieux de voir jusqu'où la persévérance unie au génie a pu conduire un homme sorti des rangs les plus modestes de la société.

***

Prix des terrains à Paris. — Le prix du mètre de terrain à Paris diffère, selon les quartiers. Rue Montmartre, au coin de la rue des Jeûneurs, il vaut 1,800 fr.; à la nouvelle avenue de l'Opéra, il vaut 2,000 fr.; tandis que dans les quartiers exentriques, le chiffre varie de 8 fr. à 50 fr.

Dans les derniers temps, l'administration municipale est devenue propriétaire d'un grand nombre de lots, par suite d'expropriation pour embellissements votés par le conseil. Petit à petit, la ville revend ces terrains à des prix relativement élevés, eu égard au prix d'achat.

L'autre jour, on a vendu, à la Chambre des notaires, les lots suivants: 1° un lot de terrain situé avenue Parmentier et mesurant 1,071m 92 à 100 fr. le mètre. Mise à prix: 107,195 fr. adjugé sur une seule enchère pour la somme de 107,300 fr. 2° Dans le 11e arrondissement, le mètre revient à 100 fr., tandis que dans le 18e il n'est plus que de 40 fr. et de 25 fr. Dans le 12e, un lot de terrain situé rue Marcadet, près de la rue Simart, superficie 222 mètres 24 cent., à 40 fr. le mètre, mise à prix 8,889 fr. 60, a été adjugé pour la somme de 13,600 fr. 3° Un lot de terrain situé avenue Dumesnil, d'une superficie de 302 mètres 09, à 25 fr. le mètre, mise à prix 7,252 fr. 25, a été adjugé pour la somme de 11,500 fr. Dans la même séance, on a vendu plusieurs lots de terrain, retranchés du bois de Vincennes, à des prix variant de 6 à 10 fr. le mètre.

Pour les articles non signés: P. GODET.

SANTÉ A TOUS adultes et enfants, rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite:

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres. 31 ans de succès.

100,000 Cures réelles par an.

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moëlle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dyssenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consomption), dartres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe, rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fiévreuse en se levant, ou après certains plats compromettants: oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs diurnes et nocturnes, hydropisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse. 100,000 cures réelles par an. Evitez les contrefaçons et exigez la marque de fabrique « Revalescière du Barry. »

Voici quelques-unes des cures:

N° 48,816: Certificat du célèbre docteur RUDOLPH WURZER. Cette légère et agréable farine est le meilleur absorbant; à la fois nourrissante et restaurative, elle remplace admirablement toute médecine en beaucoup de maladies. Elle est de grande utilité, surtout dans les diabètes, les constipations opiniâtres et habituelles, ainsi que dans les diarrhées, les affections des reins et de la vessie, la gravelle, les irritations inflammatoires et crampes dans l'urètre, les rétrécissements et les hémorroïdes, ainsi que dans les maladies des poumons et des bronches, la toux et la consomption. — Docteur RUD. WURZER, Membre de plusieurs sociétés scientifiques, Bonn. — N° 73,632: 25, rue des Boulangers, Mulhouse, 2 février 1870. — Ayant fait usage pendant cinq mois de la Revalescière, je me trouve guéri d'une maladie chronique du foie qui me tourmentait depuis bientôt quinze ans. — N.-J. CHARLIER.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes: 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — Les *Biscuits de Revalescière,* en boîtes de 4, 7 et 16 francs. — La *Revalescière chocolatée* rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus énervés. — En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 120 tasses, 16 fr.; de 576 tasses, 70 fr.; ou environ 12 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 36 et 70 fr. *franco.* — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BESSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épicier, quai de Limoges. — Angers, Veuve CHANTEAU, épicière; LEVÊQUE, négociant, rue Plantagenet; BRETAULT-DELAGRÉE. — Baugé, BUCHMANN, marchand de comestibles. — Beaupreau, Mme BELLIARD, épicière. — Cholet, VANDANGEON-BUREAU, 63, place Rouge; CORTINI, confiseur, 60, rue Nationale; JACOMETY, confiseur; EMILE RICHARD, épicier; BEAUFRETON-POIRIER, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et Ce, LIMITED, 26, place Vendôme, et 8, rue Castiglione, Paris. (139)

P. GODET, *propriétaire-gérant.*

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 16 MAI 1878.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
3 %	74	30	»	20	»	»
4 1/2 %	103	40	»	15	»	»
5 %	109	05	»	15	»	»
Obligations du Trésor, t. payé.	502	»	6	»	»	»
Dép. de la Seine, emprunt 1857.	235	»	»	»	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	506	»	»	»	»	»
— 1865, 4 %	521	25	»	»	2	50
— 1869, 3 %	400	»	»	»	»	»
— 1871, 3 %	396	»	2	»	»	»
— 1875, 4 %	503	»	»	»	1	»
— 1876, 4 %	499	»	»	»	»	»
Banque de France	3060	»	»	»	»	»
Comptoir d'escompte	702	50	»	»	»	»
Crédit agricole, 200 f. p.	375	»	»	»	5	»
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	350	»	»	»	»	»

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	691	25	1	25	»	»
Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	655	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier	155	»	»	»	1	25
Crédit foncier d'Autriche	510	»	»	»	»	»
Charentes, 500 fr. t. p.	95	»	»	»	2	50
Est	653	75	3	75	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	1048	75	3	75	»	»
Midi	825	»	5	»	»	»
Nord	1370	»	»	»	»	»
Orléans	1130	»	3	75	»	»
Ouest	720	»	»	»	»	»
Vendée, 500 fr. t. p.	»	»	»	»	»	»
Compagnie parisienne du Gaz.	1260	»	2	50	»	»
C. gén. Transatlantique	533	50	10	»	»	»

Valeurs au comptant.	Dernier cours.		Hausse		Baisse.	
Canal de Suez	740	»	»	»	»	»
Crédit Mobilier esp.	617	50	15	»	»	»
Société autrichienne	540	»	13	75	»	»
OBLIGATIONS.						
Orléans	347	»	»	»	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée	345	»	»	»	»	»
Est	345	»	»	»	»	»
Nord	349	»	»	»	»	»
Ouest	345	»	»	»	»	»
Midi	343	50	»	»	»	»
Charentes	268	25	»	»	»	»
Vendée	»	»	»	»	»	»
Canal de Suez	548	75	»	»	»	»

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR
(Service d'été, 13 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).
9 — 1 — — omnibus-mixte.
1 — 25 — soir, —
4 — 10 — — express.
7 — 15 — — omnibus.
10 — 37 — — (s'arrête à Angers).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — — omnibus.
9 — 40 — — express.
12 — 40 — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — omnibus-mixte.
10 — 28 — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de Me LANGLOIS, notaire à Genneteil (Maine-et-Loire).

A VENDRE
LA BELLE FERME
DE
MALVOISINNE

Située commune de Genneteil, canton de Noyant, arrondissement de Baugé (Maine-et-Loire).

Cette ferme, sur un très-beau coteau, au pied duquel coule une petite rivière, contient en :

Terres labourables	42 h.	5 a.
Prés	16	84
Vignes	3	20
Jardins	3	68
Taillis et futaie	»	82
Pâture	»	98
Total	67	57

Accès par la grande route de Baugé au Lude.

S'adresser à M. BINETEAU, propriétaire, ou à Me LANGLOIS, notaire à Genneteil. (256)

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou en deux lots,
DEUX MAISONS

Situées à Saumur, place de la Bilange, nos 1, 2, 3, 4,

Occupées par M. Gallé (café de la Bourse), M. Tabourdeau, M. Boyer (bureau à tabac) et M. Ciret.

Toutes facilités pour les paiements.

S'adresser, pour traiter, à Me CLOUARD, notaire. (159)

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,
En totalité ou par parties,
PROPRIÉTÉ

A la Croix-Cassée, commune de Villebernier.

Maison de maître et jardin ; closerie et maison de fermier ; le tout contenant 2 hectares 32 ares.

S'adresser à Me CLOUARD. (204)

Etude de Me CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE
A L'AMIABLE,

MAISON DE MAITRE, JARDIN de 15 ares, parfaitement planté d'arbres fruitiers, avec quatre bassins ; le tout clos de murs, situé rue des Pauvres et rue Verte, commune de Bagneux.

S'adresser audit Me CLOUARD.

Etude de GUÉRET, notaire à Brain-sur-Allonnes.

A VENDRE

Pour entrer en jouissance à la Saint-Jean 1879,

UN MOULIN A EAU
A TROIS PAIRES DE MEULES,
Appelé le MOULIN-NEUF,

Situé au Pont-Boisnier, commune de Brain,

Comprenant maison d'habitation et d'exploitation, prés et terre, dans le tenant, d'une contenance d'environ 4 hectares.

Ce moulin, qui ne manque jamais d'eau, est parfaitement achalandé.

Pour traiter, s'adresser à M. Alfred MOREAU, propriétaire à Montsoreau, et audit notaire. (248)

Etude de Me THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques,
Par autorité de justice,

A Saumur, rue de la Gueule-du-Loup,

Lundi 20 mai et jours suivants, à midi,

Par le ministère de Me THUBÉ, commissaire-priseur.

Cette vente consiste en :

Poterie, verrerie, cristaux, batterie de cuisine, gravures, pendules, linge de corps et de ménage, hardes, meubles meublants, tels que lits complets, glaces, chaises, fauteuils, tapis, armoires, commodes, tables ;

Autres meubles et ustensiles de cuisine, et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(257) THUBÉ.

Etude de Me THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE
Aux enchères publiques,
APRÈS DÉPART,

A la Salle des Ventes, rue d'Orléans, no 55,

Le mercredi 22 mai 1878 et jours suivants, à midi.

Cette vente consiste en :

Batterie de cuisine, verres, cristaux, service à thé en porcelaine, candélabres, pendules, tableaux, glaces, chaises, fauteuils, linge de ménage, armoires, commodes, table et buffet de salle à manger en noyer, lits en bois et en fer, tables de nuit, tables à jeu, matelas, couettes, etc. ;

Un très-beau tour et ses accessoires et outils ;

Quantité de pipes, cannes à pêche et autres, tabatières, etc., etc. ;

Un lot de buis sec pour tourneurs, bois de fer, ébène, etc. ;

Vieilles armes ;

Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur,
(258) THUBÉ.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance au 24 juin ou 29 septembre prochain,

LA MINOTERIE DE DESMOULINES

Située près Airvault (Deux-Sèvres).

Ce moulin, monté à l'anglaise, a quatre paires de meules, avec une chute d'eau de quatre mètres soixante-dix centimètres, sur un cours ne manquant jamais, et possède de vastes magasins et servitudes.

S'adresser à M. FOUREAU, propriétaire à Airvault.

A VENDRE
UN BATEAU DRAGUEUR

Pour sable et vases,

Muni d'une très-bonne machine à vapeur de la force de six chevaux et de tous ses accessoires, fonctionnant journellement.

On peut le visiter à la Motte-Bourbon, en s'adressant à M. Mousson, garde du Canal, et, pour traiter, à M. FOUREAU, qui se trouvera le jour du marché à Saumur, hôtel de Londres. (108)

Me LAUMONIER, notaire à Saumur, **demande un petit clerc.**

A VENDRE
A LOUER
PRÉSENTEMENT,
OU A ARRENTER
UNE GRANDE ET BELLE MAISON

Située à Doué, rue de Cholet,

Avec vaste écurie, remise, grenier au-dessus, jardin et enclos y attenant; surperficie, 22 ares.

Cette maison est propre pour toute industrie et agriculture.

S'adresser à M. GRELLEPOIS-GAMICHON, rue des Fontaines. (119)

A VENDRE
LA COUPE D'UN PRÉ
A DEUX HERBES,

De 40 ares environ, près la levée d'enceinte.

S'adresser à Mme DE SAINCTMÈME ou à Me LAUMONIER, notaire. (259)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

PREMIER ET SECOND ÉTAGES

En totalité ou par parties,

Rue de Bordeaux, no 32.

S'adresser à M. RUSSON, épicier, quai de Limoges, no 38. (177)

LÉON POISSON
PLATRIER,
Successeur de M. SARTORIS,
Rue Dacier, 47, Saumur,

Se charge de tout ce qui concerne la plâtrerie, travaux et fournitures, à des conditions très-avantageuses.

Un propriétaire des environs de Saumur **demande un domestique** sachant panser les chevaux.

S'adresser au bureau du journal.

M. ROCHARD
Chef de cuisine,

Se tient à la disposition des personnes qui voudraient le faire demander pour préparer à domicile : dîners de noces, fêtes etc.

Ne fournit aucun matériel.

S'adresser rue de la Maréchalerie, no 7, à Saumur. (179)

MAISON GABORIT
6, rue Saint-Jean,
SAUMUR.

DRAPERIE, NOUVEAUTÉS
TOILES

On demande un apprenti.

VIN DE PROPRIÉTAIRE
(T. LANGLADE, SAINT-GEORGES et BORDEAUX VIEUX). GARANTI RIGOUREUSEMENT NATUREL et de premier choix, pour table de maître, au prix de 90 à 120 francs (suivant les distances) la pièce de 225 litres environ, rendu franco de fût, de régie et de port, en gare de destination. BON ORDINAIRE de table bourgeoise, rouge et blanc, au prix de 70 à 100 francs la pièce rendue, suivant les distances.

Veuve Hyp. THOMAS, propriétaire à BÉZIERS. (96)

PRIME AUX ABONNÉS D'UN AN
A LA FRANCE FINANCIÈRE

Deux entrées à l'Exposition universelle de 1878.

S'adresser à l'AGENCE DE LA FRANCE FINANCIÈRE, *1, Place des Victoires, à Paris.* (241)

M. RIELLANT
ET SA FILLE
Chirurgien et Mécanicien Dentiste,
Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,
Maison Beurois,

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

GRAND SKATING-RINK
130, Faubourg Saint-Honoré, 130, Paris.

Le plus élégant de la Capitale, rink unique en marbre blanc de Carrare.

Salons confortables, buffet spacieux, bar américain, consommations de premier choix.

Réunion de famille. High life.

Séances de patinage tous les jours, de 9 heures à 11 h. 1/2; de 2 heures à 6 h., et de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2.

Courses et jeux inédits réglés par les premiers professeurs, parodies, pantomimes, clowns, orchestre brillant, dirigé par Baggers.

FABRIQUE DE GRILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT
Rue Saint-Nicolas, 29, Saumur.

Volières, Poulaillers, Faisanderies, Espaliers, depuis 35 centimes le mètre, Parcs à moutons, Tambours à poissons, Chenils pour chiens, Corbeilles et Entourages pour jardins, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles en grillage et en fer tourné.

PRIX TRÈS-MODÉRÉS.

NOTA.—Vente de Fil de fer du Berry pour vignes, depuis 60 fr. les 100 kil.

PHARMACIE-DROGUERIE
Ancienne Pharmacie PASQUIER
A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages **herniaires**, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales.

Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale.

Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies.

On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaut.

VÉSICATOIRE ET PAPIER
D'ALBESPEYRES

Les SEULS EMPLOYÉS dans les HOPITAUX MILITAIRES

Le VÉSICATOIRE d'ALBESPEYRES produit la vésication en 8 ou 10 heures, son action est prompte et sûre.

Le véritable vésicatoire d'Albespeyres porte, sur son côté vert, la signature d'ALBESPEYRES.

Le PAPIER d'ALBESPEYRES est recommandé depuis 60 ans par les sommités médicales, comme étant la meilleure préparation pour panser les vésicatoires, qui rendent de si utiles services dans les maladies chroniques des enfants et des vieillards.

Chaque boîte de papier est enveloppée dans un prospectus commençant par ces mots :

PAPIER ÉPISPASTIQUE D'ALBESPEYRES

ANTI-ASTHMATIQUES
De Bon BARRAL

*Le Papier et les Cigares Anti-Asthmatiques de Bon BARRAL sont recommandés par les Médecins pour combattre l'*Asthme, *la* Bronchite, *le* Catarrhe pulmonaire, *ainsi que l'*Oppression *qui accompagne la plupart des maladies des voies respiratoires.*

LES CAPSULES DE RAQUIN

Approuvées et recommandées par l'Académie de Médecine de Paris

GUÉRISSENT SANS FATIGUER L'ESTOMAC

Les CAPSULES au COPAHU de RAQUIN guérissent les maladies secrètes.

Les CAPSULES à la TÉRÉBENTHINE de RAQUIN guérissent les *catarrhes pulmonaire, intestinal, vésical.*

Les CAPSULES au GOUDRON de RAQUIN guérissent les *rhumes*, les *bronchites* et les *laryngites chroniques;* même dans la *Phthisie pulmonaire*, ces Capsules constituent un palliatif d'une utilité incontestable.

Les vraies Capsules de Raquin, sont vendues dans un flacon portant, sur son enveloppe extérieure, l'étiquette ci-contre :

EST IMITATION OU CONTREFAÇON TOUT FLACON QUI NE PORTE PAS LA SIGNATURE *Raquin*

Dépôt à Paris : 80, Faubg Saint-Denis, PHARMACIE D'ALBESPEYRES.

Dépôt dans les principles Pharmacies de France où l'on trouve le Cataplasme Jouanneau.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.
Hôtel-de-Ville de Saumur, le

LE MAIRE,

Certifié par l'imprimeur soussigné.